

La plateforme 2025-2026 : La FRAQ maintient le cap, malgré quelques gains

Québec, le 17 septembre 2025 – La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) dévoile sa plateforme de 26 revendications. Issues d’heures d’écoute sur le terrain et de consultations auprès de la relève, la plateforme atteste de la volonté des jeunes producteurs et productrices de maintenir le cap et d’assurer leur avenir. La FRAQ demande, entre autres, une réforme en profondeur des programmes d’appui financiers destinés à la relève et de faciliter l’accès aux terres pour la prochaine génération.

La FRAQ demande l’abolition de la distinction entre temps plein et temps partiel pour la seule subvention qui ne requiert aucun investissement et n’entraîne donc aucun endettement pour la relève. Le montant alloué dans le cadre du Programme d’appui financier à la relève est réduit de moitié si la relève occupe un emploi à l’extérieur de l’entreprise ou gagne plus à l’extérieur que ce qu’elle gagne à la ferme.

La position de la FRAQ s’inscrit dans un contexte économique préoccupant. Selon les dernières données publiées (Statistique Canada), le revenu net agricole du Québec pourrait afficher un déficit de 130 M\$ en 2025. Par ailleurs, les données du MAPAQ indiquent que 44% des relèves occupent un travail à l’extérieur de leur entreprise et ce travail constitue, en moyenne, 72% du revenu annuel des jeunes entreprises.

« On nous pénalise simplement parce qu'on essaie de stabiliser notre entreprise en multipliant les sources de revenus. D’une part, on nous reproche de ne pas être pleinement investis dans notre entreprise et d’autre part, on nous refuse les programmes qui nous permettraient de ne plus avoir à travailler à l’extérieur pour faire vivre l’entreprise. Ça suffit, on ne peut pas jouer sur deux tableaux! », déclare David Beauvais, président de la FRAQ.

La relève demande également que les actions du gouvernement soient poursuivies afin de faciliter l’accès aux terres à la prochaine génération. Il convient de souligner que le prix des terres est dix fois plus élevé qu’en l’an 2000. En 2024 seulement, le prix des terres a explosé de 12.5%. Face à cette hausse, la relève demande au gouvernement de faciliter l’accès aux terres pour la prochaine génération.

Deux mesures, promises lors de l’adoption du projet de loi 86, pourraient répondre à cette demande : la création d’un registre des transactions foncières agricoles et l’octroi aux municipalités de pouvoir surtaxer les terres en friche. Le registre viserait à mieux encadrer l’achat des terres. La surtaxe offre un levier aux municipalités pour favoriser la remise en culture des terres abandonnées, tout en générant un revenu supplémentaire et limitant la spéculation.

Malgré les gains obtenus par la FRAQ au fil des ans, aucun changement réel n’est possible sans de sérieux investissements en agriculture. La relève demande un investissement à la



Fédération
de la **relève agricole**
du Québec

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

hauteur des défis affrontés par les producteurs et productrices agricoles. Rappelons que le budget du MAPAQ représente moins de 1% du budget provincial, bien en deçà de la moyenne mondiale, estimée à 2%.

« La plateforme de la FRAQ est le fruit d'un travail acharné, illustrant l'ampleur des défis qui secouent le monde agricole. Bien qu'elle soit conçue pour la relève, la plateforme propose un plan pour un avenir agricole prospère, durable et humain. », ajoute David Beauvais.

À propos de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ)

Porte-parole de la relève agricole au Québec, la FRAQ compte plus de 2100 membres et 13 syndicats affiliés partout au Québec. Sa mission est de rassembler les jeunes passionnés d'agriculture et de défendre leurs intérêts, d'améliorer les conditions d'établissement en agriculture, d'attirer la nouvelle génération en agriculture, en plus de travailler à une meilleure information et préparation de ces jeunes.

– 30 –

Audrey Brennan
Coordonnatrice aux affaires publiques
Fédération de la relève agricole du Québec
438-355-4492
abrennan@upa.qc.ca